



## Schéma Sanitaire de Reprise d'Activité

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

**Les rameurs ne doivent en aucun cas venir au club en cas de fièvre, de toux, de difficultés respiratoires...**

Chaque séance est limitée à **10 personnes maximum**.

L'usage des vestiaires et des douches est interdit.

Seul les sorties en **bateau solo** sont autorisées (skiff, fun-skiff, you-you, planche).

Les rameurs doivent arriver au club en tenue et se présenter sur la zone d'accueil devant la porte de la première travée du hangar (travée des huit, voir plan) où du gel hydro alcoolique est à leur disposition. Ils actionnent la pompe du distributeur de gel avec leur coude.

Pour éviter tout regroupement excessif et inutile, il est demandé aux rameurs d'arriver dans les 5 minutes avant le début de leur séance. Ils repartent en tenue dès que le matériel est nettoyé et rangé.

Aucun stockage sécurisé des effets personnels n'étant possible, il est recommandé de se munir d'une pochette étanche pour garder avec soi ses affaires de valeur (clé, portefeuille, téléphone, lunette etc. )

**Votre bateau vous est attribué par votre entraîneur.** Il sera le même durant la période de reprise d'activité évolutive (fin de date suivant consigne gouvernementale et fédérale)

**Avant toute manipulation de matériel, vous devez vous laver les mains au point d'eau extérieur avec du savon ou de préférence en utilisant le gel hydro-alcoolique mis à disposition.**

**Le port du masque** pour les rameurs n'est obligation dans la mesure où les gestes barrières et les distanciations physiques de 2 m minimum sont respectés. Par contre il **est obligatoire pour l'ensemble des encadrants, et bénévoles présents.**

La présence de deux personnes maximum est autorisée par travée de hangar, pour aller chercher les bateaux et les avirons. Les autres rameurs attendent leur tour à l'extérieur.

L'accès au garage à bateaux et aux autres lieux de stockage est formellement interdit, autrement que pour accéder à ce matériel spécifique.

**Le plan de circulation à sens unique doit être respecté.** On porte le matériel en marchant à droite. L'accès au ponton se fait par la passerelle de droite, on l'évacue par la passerelle opposée. L'usage de passerelle centrale est temporairement suspendu.

Sur le ponton, respecter la distanciation physique minimum de 2 m et veiller à ce que le ponton n'ait pas une fréquentation supérieure à une personne pour 4 m<sup>2</sup> de surface. Les mises à l'eau doivent être précises, soigneuses, rapides mais sans précipitation pour éviter tout incident.

**La distanciation physique minimum de 2 m doit être respectée dès l'arrivée au club, à l'embarquement, au débarquement, au port du bateau (si deux personnes) jusqu'au départ du club.**

Le cahier de sortie est renseigné avec précision, avant et après la sortie, en utilisant de préférence son propre crayon ou en veillant à nettoyer le crayon collectif avec du gel hydro-alcoolique mis disposition après usage.

Les rameurs maîtrisent leurs heures de retour pour éviter les encombrements et croisements au ponton.

Les bateaux et les avirons sont nettoyés après chaque sortie avec un produit détergent traditionnel type savon noir ou un produit désinfectant.

Une attention particulière sera portée sur le nettoyage des poignées des avirons et des coulisses, avant et après chaque sortie.

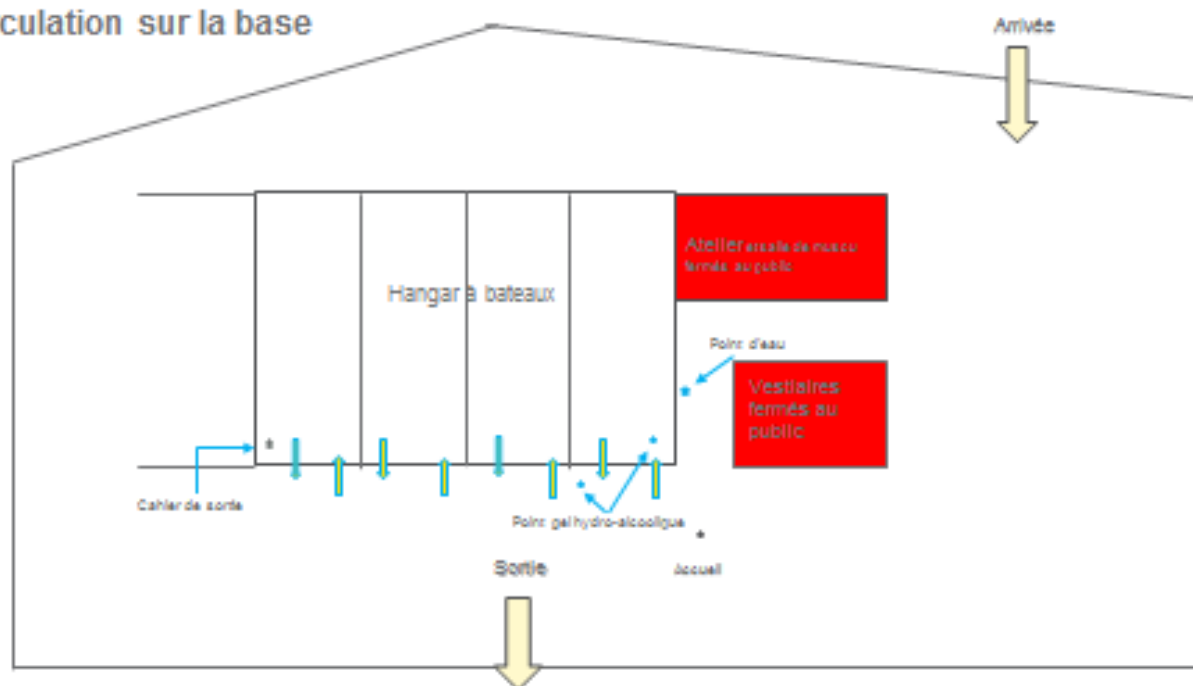
Des séances d'ergo pourront être occasionnellement organisées par l'entraîneur à l'extérieur des locaux. Ces séances sont limitées à 10 personnes, encadrement compris. Elles se déroulent dans le respect des distanciations physiques avec une surface affectée minimum de 4 m<sup>2</sup> par personne et une distanciation de 2 m minimum entre chaque pratiquant.

L'ergomètre doit être nettoyé par le pratiquant avant chaque première utilisation. Ce matériel est à usage individuel. Il doit à nouveau être nettoyé à la fin de la séance.

Les séances de musculation sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Le comité directeur.

## Circulation sur la base



## Circulation au ponton

